

## **Stéphane Layani et Sophie Cluzel nommés co-présidents du Manifeste Inclusion**

**Rungis, le 9 septembre 2026 – À l’issue de son Conseil d’administration qui s’est tenu ce jeudi 3 septembre 2026, le Manifeste Inclusion, collectif d’entreprises engagées pour l’emploi des personnes en situation de handicap, annonce la nomination de sa nouvelle présidence. À cette occasion, Stéphane Layani, président du Marché international de Rungis et Président-Directeur Général de la SEMMARIS, prend la tête de l’association avec Sophie Cluzel, ancienne Ministre en charge des personnes handicapées.**

Présidente de SC conseil, Membre du conseil de surveillance des Cafés Joyeux, Présidente du Fonds de recherche Clinatex et ancienne Ministre, Sophie Cluzel apporte son expertise reconnue dans le champs du handicap et de l’emploi.

Haut fonctionnaire, ancien élève de Sciences Po Paris et de l’ENA, Stéphane Layani apporte au Manifeste Inclusion sa solide expérience, notamment acquise depuis 2012 au service du plus grand marché de produits frais au monde, Rungis.

Dans le cadre de leurs nouvelles fonctions, leurs missions s’inscriront directement dans les priorités stratégiques du réseau : élargir et mobiliser le collectif d’entreprises, faire du Manifeste Inclusion un véritable laboratoire de solutions concrètes pour l’emploi et les parcours professionnels, et renforcer sa voix dans le débat public pour peser sur les politiques d’inclusion, alors que le secteur fait face à des évolutions réglementaires majeures.

Les nouveaux coprésidents tiennent à saluer le travail accompli depuis la création du Manifeste par ses responsables successifs, ses administrateurs, ses entreprises adhérentes et l’ensemble de son équipe. Ils souhaitent remercier tout particulièrement Christian Sanchez et Jean-Pierre Letartre pour leur engagement et leur contribution au développement du Manifeste. Cette nouvelle étape s’inscrit dans la continuité de leur action : Sophie Cluzel et Stéphane Layani souhaitent pouvoir continuer à s’appuyer sur leur expérience et leur mobilisation.

Cette mobilisation s’inscrit dans une dynamique nationale encourageante : le taux de chômage des personnes en situation de handicap est passé de 19 % en 2017 à 11,5 % en 2025, soit une baisse de près de 40 %. Ce progrès important ne doit cependant pas masquer les difficultés qui demeurent : leur taux de chômage reste nettement supérieur à celui de l’ensemble de la population et leurs parcours professionnels sont encore trop souvent marqués par les ruptures, le déclassement et l’absence de perspectives d’évolution.

Le Manifeste Inclusion entend désormais franchir un nouveau cap. Il s’agira de consolider les acquis, de remobiliser les entreprises membres, d’élargir le collectif, de favoriser le partage des solutions qui fonctionnent et de porter une parole plus forte auprès des pouvoirs publics.

Une attention particulière sera accordée aux PME et aux ETI. Elles représentent une part essentielle de l’emploi en France, mais ne disposent pas toujours des ressources ou de l’expertise nécessaires pour structurer une politique inclusive. Le Manifeste Inclusion veut les mobiliser et les accompagner concrètement, en mettant à leur disposition des méthodes, des outils et des solutions directement applicables.

« Nous ne partons pas de rien. Le Manifeste a construit un réseau, fait émerger des pratiques et contribué à installer l'emploi des personnes handicapées dans la stratégie des entreprises. Notre responsabilité est désormais de transformer encore davantage les engagements en résultats : plus de recrutements, des parcours professionnels durables et de véritables perspectives d'évolution. L'emploi des personnes en situation de handicap ne doit plus être traité comme un sujet périphérique », déclare Sophie Cluzel.

« L'inclusion est une exigence de justice, mais aussi un facteur de cohésion, d'innovation et de performance collective. Le Manifeste doit devenir un espace où les entreprises construisent ensemble des réponses opérationnelles, adaptées à la réalité de leurs métiers, de leurs territoires et de leur taille. Nous voulons notamment aller vers les PME et les ETI pour les aider à passer de l'intention à l'action », souligne Stéphane Layani.

La nouvelle coprésidence souhaite engager rapidement, avec les entreprises membres, l'élaboration d'une feuille de route 2027-2030.

## **Une politique inclusive ancrée à Rungis depuis plus de 10 ans**

Cette nomination s'inscrit dans le prolongement d'une politique inclusive particulièrement volontariste menée au sein de la SEMMARIS. Signataire de la charte du Manifeste Inclusion dès 2019, le gestionnaire du Marché de Rungis s'appuie sur des actions concrètes et pérennes :

- Recours accru aux établissements et service d'accompagnement par le travail pour la sous-traitance (ESAT) ;
- Études ergonomiques et aménagement des postes de travail avec l'AGEFIPH, l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées ;
- Accompagnement personnalisé vers la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ;
- Intégration systématique de critères d'inclusion dans les appels d'offres.

Sous l'impulsion de ses directions RH et RSE, la SEMMARIS mène également un travail continu de sensibilisation auprès de ses équipes (escape games, initiation à la Langue des Signes Française, défis connectés), après avoir initié dès 2019 une grande étude partenariale pour améliorer l'accessibilité globale du Marché de Rungis aux travailleurs handicapés.

## **Une gouvernance renouvelée pour accompagner le développement du collectif**

Le Conseil d'administration 2026 est constitué de 12 membres élus lors de l'Assemblée Générale, représentant des institutions et des grands groupes leaders sur ces enjeux :

- Les membres fondateurs : Sophie Cluzel (ancienne Ministre), Jean-Pierre Letartre (Président d'Entreprises et Cité, ancien Président d'EY) et Christian Sanchez (Conseiller Social de LVMH) ;
- Les entreprises administratrices : Aïman Ezza (Capgemini), Danielle Deruy (Groupe AEF info), Nicolas Hieronimus (L'Oréal), Maud Alvarez-Pereyre (LVMH), Corine de Bilbao (Microsoft), Sophie Dubois (Nestlé), Stéphane Layani (SEMMARIS), Doris Birkhofer (Siemens) et Patrick Pouyanné (TotalEnergies).

Les présidents et le Conseil d'administration se réuniront chaque mois pour piloter les activités du réseau, animer les groupes de travail thématiques et faire de l'inclusion un levier concret de performance et d'innovation managériale. Cette gouvernance renouvelée intervient dans une dynamique de fort développement pour le collectif, qui rassemble désormais 100 entreprises adhérentes.

## **À propos du Manifeste Inclusion**

Créé en novembre 2019 à l'issue de la mission confiée par Sophie Cluzel à Jean-Pierre Letartre, Président de Entreprises et Cité et ancien Président d'EY, et Christian Sanchez, Conseiller Social de LVMH, le Manifeste Inclusion mobilise les dirigeants d'entreprises pour l'insertion des personnes handicapées dans la vie économique. L'association fédère aujourd'hui une centaine des plus grands groupes français et internationaux autour de 10 engagements concrets pour transformer durablement le monde du travail.

Des groupes de travail sont à l'œuvre pour diffuser des pratiques innovantes et faire émerger des solutions concrètes, notamment autour des enjeux d'accessibilité numérique, des jeunes aux portes de l'emploi, de l'internationalisation des politiques handicap et de la neurodiversité.

## **À propos du Marché international de Rungis**

Le Marché international de Rungis, d'une superficie de 234 hectares aux portes de Paris, est un véritable écosystème au service de l'alimentation des Français, de la logistique urbaine du frais, de la valorisation de nos terroirs et de notre patrimoine gastronomique, du maintien du commerce de détail spécialisé et de l'animation des centres-villes. 1 214 entreprises, plus de 13 000 salariés, 3 millions de tonnes de produits commercialisées chaque année, pour un chiffre d'affaires total de plus de 12 milliards d'euros. Créée en 1965, la SEMMARIS est la Société gestionnaire du Marché International de Rungis, ayant pour missions principales l'aménagement, l'exploitation, la commercialisation et la promotion des infrastructures du Marché de Rungis. Pour plus d'informations : [www.rungisinternational.com](http://www.rungisinternational.com)